



PREUVE DE DEPOT N° 2019/0216

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

GAEC DU VILLAGE
41, rue Principale

62550 HESTRUS

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :NON
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :NON

Ancien exploitant : EARL DE LA BASSE RUEELLE

Date effective du changement d'exploitant :1er février 2019

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :NON

Déclarant : GAEC DU VILLAGE

Date de la déclaration du changement d'exploitant :19 mars 2019

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :NON

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.